



De l'Aubrac au Lévézou

De Foissac à Roquefort

Le Lien

Union confédérale CFDT des retraités
 UCR-CFDT
 49 Avenue Simon Bolivar
 75950 Paris Cedex 19
 01 56 41 55 20
 Secrétaire Générale : Dominique FABRE

S'ENGAGER POUR CHACUN



AGIR POUR TOUS

Pour prendre contact :

UTR-CFDT de l'Aveyron
 23 avenue de la Gineste
 12000 RODEZ
 Tél : 05 65 78 59 98
 e. Mail : aveyron@retraites.cfdt.fr
 Les Lundi, Mardi, Mercredi matin et Jeudi matin.

Le petit mot de la Secrétaire

Tout d'abord une bonne nouvelle. A l'issu du congrès de Gruissan des 3 et 4 octobre, l'URR OCCITANIE est constituée. Maintenant il s'agit de créer les conditions de son fonctionnement sur ce nouveau territoire constitué de 13 départements. Ses missions seront de coordonner les actions revendicatives de la CFDT-Retraites, d'aider au développement des UTR qui la constituent, d'informer.

Les revendications sont nombreuses et nous concernent tous.

Tout d'abord on ne mesure pas encore l'impact que vont avoir les ordonnances relatives au code du travail sur les emplois de service, emplois qui nous concernent plus spécialement. La baisse de 5€ de l'allocation logement aura peut-être un effet de baisse des loyers mais gonflera le reste à charge des résidents d'établissements. Le prix de la consultation du médecin traitant est passé à 25€ et des conditions restrictives sont appliquées sur la part déplacement pour les visites à domicile (les retraités en perte d'autonomie seront le plus touchés). L'augmentation de 2€ du forfait hospitalier conduira à terme à l'augmentation de la complémentaire santé. L'augmentation de la CSG de 1,7% sur les salaires et sur les pensions de retraites est, pour les salariés, compensée par la diminution de la cotisation de l'assurance chômage, et elle s'ajoute à la part de la CSG non fiscalisée. N'oublions pas qu'en 2013 nous avons été assujettis au 0,3% de la CASA (allocation solidarité autonomie). Les augmentations des différents tarifs (électricité, transport etc....) tombent régulièrement. Toutes ces dispositions sont d'autant d'attaque au pouvoir d'achat des retraités.

Ne nous plaignons pas ! Les pensions sont revalorisées de 0,8% en octobre 2017, l'allocation de solidarité aux personnes âgées est augmentée de 30€ en 2018 et de 35€ les 2 années suivantes.

Il est annoncé aussi la suppression de la taxe d'habitation pour les plus bas revenus. Pas tout de suite pour les autres.

Ne nous faisons pas d'illusion. Tout ce qui est supprimé favorablement d'un côté, est compensé à un autre endroit par une augmentation des cotisations ou des taxes.

Anne Marie Enjalbal - Secrétaire Générale de l'UTR-CFDT 12



UTR - CFDT AVEYRON

Secrétaire Générale : Anne-Marie ENJALBAL
 05 65 61 80 96 – 06 31 70 15 74
 Mel: anne-marie.enjalbal@retraites.cfdt.fr

Secrétaire Adjointe : Francette LAGARRIGUE
 05 65 42 68 15 – Mel: lagarriguef@gmail.com

Trésorière : Danielle CAUSSE
 05 65 60 28 94 – 06 21 95 67 36
 Mel: Danielle.causse@retraites.cfdt.fr

Secrétaire ULR de Rodez : Francette LAGARRIGUE
 05 65 42 68 15 – Mel: lagarriguef@gmail.com

Secrétaire ULR de Millau : Anne-Marie BOUTEILLER
 05 65 59 07 14 – Mel: am.bout@orange.fr

Secrétaire ULR de Decazeville : Blaise BONNEFOUS
 05 65 43 31 17 – 06 09 51 47 02
 Mel: blaise.bonnefous@orange.fr

Secrétaire ULR de Villefranche de Rouergue :

.....
 _____ - Mel :

Union Locale des Retraités CFDT du Ruthénois

Comment se soigner demain ? Les besoins ont changé, les attentes sont nouvelles...

Il devient nécessaire de promouvoir des structures adaptées aux territoires. Les regroupements des professionnels de santé sont-ils une réponse ?

Une Maison de Santé bientôt à Rodez

Tout a commencé, suite à une enquête grand public auprès des habitants du Fg de Rodez, depuis 2006, initiée et réalisée par la CLCV (consommation, logement et cadre de vie) La première prérogative qui est apparue est la **prévention**.

Le temps a passé, et de nombreuses démarches ont été faites ; puis un jour apparaît la décision de mise en œuvre, par l'Agence Régionale de Santé d'un Pôle Santé couvrant la zone d'habitat de Rodez et d'Onet le Château. S'il est vrai que ce sont les praticiens et les paramédicaux qui ont la responsabilité de l'organisation, il apparaît qu'une participation constructive des usagers n'est pas prévue dans les textes.

Les usagers potentiels que nous sommes doivent rester vigilants, tant à propos de la gouvernance de tels équipements de santé publique, car nous n'avons aucune garantie :

- qu'une permanence des soins soit assurée, à l'heure où les cabinets sont fermés,
- qu'un secrétariat permanent assure le lien entre les divers professionnels de santé, et qu'un fichier permette un suivi plus efficace
- qu'il y ait un équipement minimum permettant les premiers soins de « bobologie » afin de réduire la prise en charge aux urgences
- que toute méthode de prévention soit appliquée avec la plus grande rigueur

Mais tout semble conçu pour que ce soit l'unique affaire du corps médical.

Union Locale des Retraités CFDT de MILLAU

A Millau, les retraités se sont réunis le 2/10/2017 comme chaque mois

Ils ont eu une pensée pour le camarade décédé, Edmond MAIRE.

Après les informations du référent de l'UL sur l'évolution de plusieurs points locaux, et nationaux,

La Directrice « du Jardin du Chayran » est venue présenter l'association : C'est un chantier d'insertion en relation avec le réseau « Cocagne » dont le but est de remettre en route des personnes éloignées de l'emploi, par le maraichage biologique. Une accompagnatrice Socio Professionnelle doit chercher, avec ces personnes, un projet professionnel par un stage ou une formation ou un contrat

Les personnes sont recrutées en fonction du motif de recherche d'emploi, les contrats d'insertion sont de 6 mois à 2 ans et aidés à 95 % mais le jardin doit avoir des résultats positifs aux départs des personnes (en 2016 le taux est de 60 %). L'effectif varie de 20 à 30 salariés selon les saisons et représente 16 emplois temps plein. Ils sont envoyés par pôle emploi, conseil général, MSA, mission locale. Ils ont des liens avec une psychologue, avec Myriade pour l'apprentissage de la langue, la santé, l'addiction et autres.

Les salariés permanents sont au nombre de 7. Les récoltes du maraichage sont vendues sous forme de paniers (plusieurs dépôts), aux halles de Millau, et des professionnels (cuisine centrale, biocoop...) le 14/10/2017 les salariés en insertion sont heureux d'organiser « la fête de la courge » afin de présenter leur travail et le chantier, venez nombreux

Union Locale des Retraités CFDT de DECAZEVILLE

Plus de 5000 personnes étaient présentes le 2 Septembre 2017 pour la marche entre l'hôpital et la SAM. Un seul mot d'ordre :

LE TOUS ENSEMBLE, AVEC VOUS, NOUS VOULONS UN BASSIN VIVANT POUR NAÎTRE, SE SOIGNER, TRAVAILLER, HABITER, BIEN VIVRE AU PAYS !

SAM (Société Aveyronnaise de Métallurgie) - Le groupe Canadien LINAMAR n'a pas donné suite à son offre de reprise. La SAM est en liquidation judiciaire, 600 employés (CDI et Intérim) sont menacés de chômage. Renault s'est engagé à retrouver d'autres repreneurs !!!

Notre Santé, Notre Hôpital - La maternité a été définitivement fermée par l'ARS. Une requête en suspension a été présentée au tribunal administratif de Toulouse le 29/09/2017. Le Tous Ensemble a été débouté le 13/10/2017 et a décidé de se pourvoir en cassation devant le conseil d'état.

La disparition de la maternité va engendrer à moyen terme la fermeture d'autres services (Urgence de nuit...). Il risque de ne subsister que des soins de jour en déambulatoire.

Ceci, de fait sonnera la fermeture de la SAM !!! car aucun repreneur ne reprendra une entreprise loin de tout services des « Urgences ».

Réseau d'éducation prioritaire (REP) - Le REP est une nécessité pour accueillir nos enfants dans des conditions permettant de mieux lutter contre les inégalités sociales, économiques et culturelles.

Formation Professionnelle des Adultes - L'AFPA retire des sections de formations pour les installer sur Rodez sous des prétextes ??? Non communiqué à ce jour.

Pour connaître les dates des réunions de l'ULR Decazeville, merci de vous adresser à M Blaise Bonnefous (tél en page 1).

UTR AVEYRON

Ces adresses peuvent vous être utiles :

- pour renvoyer vos cartes ou les déposer dans les boîtes aux lettres
- pour demander un renseignement sur les problèmes des retraité(e)s

- pour assister à une rencontre mensuelle et conviviale avec d'autres adhérents de l'Union Locale

(Le premier Lundi du mois à Millau ; le premier Mardi du mois à Rodez)

Union Départementale CFDT - Union Territoriale des Retraités CFDT
Union Locale des Retraités Nord-Aveyron : 23 Avenue de la Gineste
12000 RODEZ Tél : 05 65 78 59 98

Union Locale CFDT
Union Locale des Retraités : 43 Boulevard Richard
12100 MILLAU Tél : 05 65 60 12 42

Union Locale CFDT
Union Locale des Retraités : 78 Esplanade Jean Jaurès
12300 DECAZEVILLE Tél : 05 65 80 87 93

Union Locale CFDT
Union Locale des Retraités : 9 Rue Pomairols
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE Tél : 05 65 81 16 03

EST-CE QUE L'ETAT FRANCAIS VEUT CHASSER DU PAYS LES RETRAITE(E)S ?

Suite aux annonces gouvernementales sur la hausse de la C.S.G., nous notons une profonde injustice sociale. Que se passe-t-il dans notre société pour que les RETRAITE(E)S soient assimilé(e)s à des machines à sous ?

La CFDT Retraités veut une CSG universelle et équitable.

Si la Contribution Sociale Généralisée est une cotisation équitable et solidaire pour financer la protection sociale, nous sommes en profond désaccord avec une méthode qui oppose les générations. Les Retraité(e)s ont jusqu'alors accepté de prendre leur part, comme tout citoyen, à l'effort commun, notamment en solidarité avec les plus jeunes confrontés à une entrée difficile dans la vie active. Les « jeunes retraité(e)s » aident souvent financièrement leurs enfants en situation de précarité ou leurs ascendants en perte d'autonomie. La qualité d'une société se mesure au sort qu'elle réserve aux plus fragiles des siens ! La CFDT n'a pas attendu les leçons gouvernementales pour soutenir la solidarité intergénérationnelle.

Les retraité(e)s participent largement aux redressements des comptes publics et sociaux : CSG actuelle + CRDS (contribution à la réduction de la dette sociale) + CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Faut-il rappeler que les retraité(e)s du privé sont également soumis à une cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires ?

La hausse de la CSG concerne les retraité(e)s déjà soumis au taux normal de 6,6 %. L'augmentation de la CSG prélevée sur les pensions en 2018 sera soustraite du revenu imposable des contribuables.

Les retraité(e)s participent aussi à l'économie du pays. Ils ne peuvent plus entretenir complètement leur maison, leur terrain, ont besoin d'aide chez eux... Ils permettent la création de nombreux emplois dans le secteur de l'Aide à Domicile. Leur logement a souvent besoin d'aménagement (accessibilité, ...), ce qui implique aussi l'intervention d'entreprises locales.

S'ils sont propriétaires de leur domicile, ils ont travaillé toute une vie pour cela, assumé de nombreux emprunts, acquittés leurs impôts, tout en subvenant aux besoins de la famille.

Les retraité(e)s participent, en tant que bénévoles, dans de nombreuses associations (économie sociale et solidaire, vie publique, vie culturelle, animation ...) qui sans eux ne pourraient fonctionner. Actuellement ces associations sont souvent remises en cause avec la diminution des emplois aidés. Ces engagements contribuent à maintenir le lien social.

Fin décembre 2015 a été publiée la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement ». Cette loi est le fruit de bien des études et de la volonté de secrétaires d'état en fonction. Depuis la mise en place de ce gouvernement, nous constatons qu'il y a un secrétariat d'état en charge des personnes handicapées, mais que les personnes âgées ont été oubliées...

Au moment du départ à la retraite les personnes souhaitent et restent souvent chez elles. Mais lorsque surviennent des problèmes de santé, le veuvage... chacun a besoin de réconfort, a besoin de conserver une vie sociale, de ne pas s'isoler. La « présence verte » qui permet un contact, en cas de problème, a un coût de plus de 20€ par mois.

Or le second volet de la loi de 2015 concernant les E.H.P.A.D. (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) n'est toujours pas élaboré. Comment feront les retraité(e)s dits « aisés », avec 1210€ mensuels, pour assurer une prise en charge en établissement ?



POUR METTRE A JOUR LE FICHER ADHERENTS **OU POUR UN FUTUR ADHERENT (dans votre entourage)**

VEUILLEZ BIEN VOULOIR REMPLIR ET NOUS RENVOYER LES RENSEIGNEMENTS DEMANDES AU DOS.

Envoyer par courriel : aveyron@retraites.cfdt.fr ou par courrier à

Union Territoriale des Retraités CFDT

23 Av.de la Gineste

12000 Rodez

Téléphone : 05.65.78.59.98

MERCI

3

Avec une augmentation de la CSG de 1,7 %, au 1^{er} Janvier 2018, et une retraite mensuelle (pension Sécurité Sociale + retraite complémentaire) de 1380€, la perte du pouvoir d'achat sera de 265€ annuels. Pour les retraité(e)s de plus de 65 ans, le seuil sera de 1400€.

Un salarié payé au S.M.I.C. verra sa situation s'améliorer de 260€, en prenant en compte la diminution des cotisations sociales.

Si certaines personnes ont des économies sur un livret A, le rapport est inférieur à l'inflation.

La suppression partielle de la taxe d'habitation ne compensera pas la perte de revenu qu'occasionne la hausse de la CSG. D'autant plus que certaines collectivités, ayant moins de retombées financières, ont déjà prévu une augmentation des taxes foncières.

Pourquoi les retraité(e)s sont les cibles privilégiées du président et de son gouvernement ?

Pourquoi les retraité(e)s n'ont pas droit à une contrepartie ? Est-ce être « aisé » d'avoir une pension de 1210€ par mois ? Si la retraite moyenne dans notre pays dépasse 1300€, en Aveyron elle est de 1060€... **La pension que perçoit un(e) retraité(e) n'est que le juste prix d'une vie entière au travail**, parfois bien pénible. Cette réforme fiscale va pénaliser 60 % des retraités.

La CFDT Retraités revendique :

- la suppression de la cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires,
- la suppression de la taxe d'habitation pour tous,
- la prise en charge universelle du vieillissement de population en diminuant le reste à charge pour les personnes âgées et leurs familles,
- une égalité de traitement de la complémentaire maladie, aujourd'hui complètement à la charge des retraité(e)s et qui oblige beaucoup d'entre eux à renoncer à des soins.
- la reconnaissance de notre part de la croissance

Les retraité(e)s sont des acteurs essentiels pour un mieux vivre ensemble ; ils sont des citoyens à part entière.

LES RETRAITE(E)S SONT UNE CHANCE POUR NOTRE PAYS

N.B. Lors de la semaine bleue, l'U.T.R. CFDT a rédigé un article quelque peu semblable qui a paru dans la presse locale. C'est pourquoi vous retrouverez l'expression de nos revendications.

Note explicative

Vous trouverez ci-joint :

- **un tract**, transmis par l'Union Confédérale des Retraités, qui nous informe sur la position nationale de la CFDT par rapport à la hausse de la CSG sur les pensions des retraité(e)s.

- **des cartes** : bien que l'adresse indiquée soit celle du président de la République, nous vous demandons de les retourner à vos unions locales, ou à l'Union Territoriale à proximité de chez vous. Les adresses figurent page précédente. Nous pourrions ainsi les déposer en nombre à la Préfecture. Nous vous tiendrons informés des suites données à cette action.



NOM : PRENOM (S) :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

TELEPHONE FIXE : __/__/__/__/__ TELEPHONE MOBILE : __/__/__/__/__ ou __/__/__/__/__

e.Mail :@..... OU e.Mail :@.....